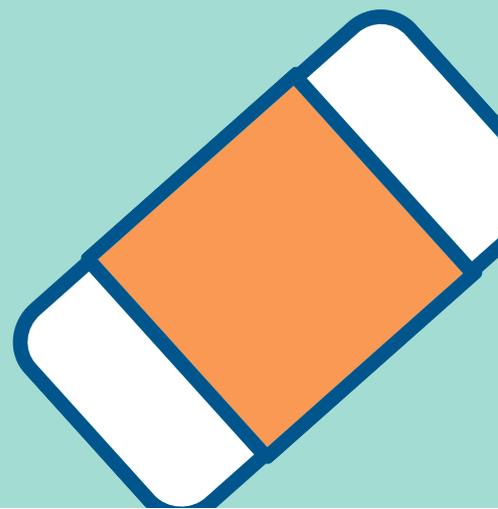
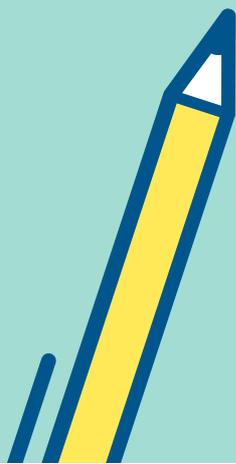
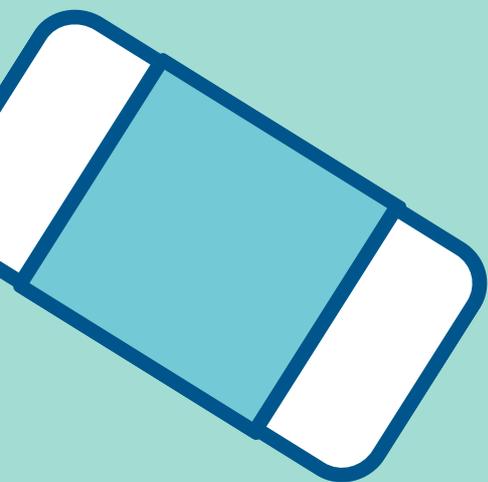
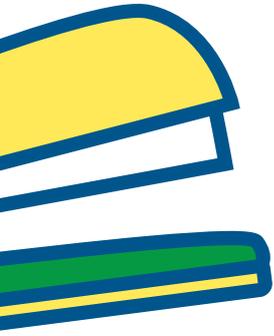


MON GUIDE

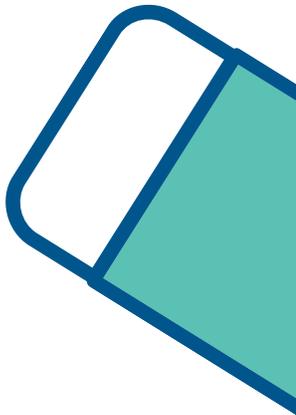
Pour une bonne rentrée scolaire

2022 - 2023





TO DO LIST



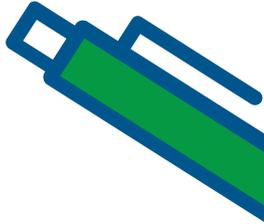
INSCRIPTION ADMINISTRATIVE

Elle est nécessaire pour toute fréquentation à une activité périscolaire. Si vous ne l'avez pas encore réalisée, rendez-vous sur votre espace citoyen.

Sans cette inscription, votre enfant ne pourra pas être accueilli aux activités périscolaires (accueil de loisirs matin/soir, restauration, accueil de loisirs mercredi, ...)

RESERVATIONS

A partir du 1er août et après validation de l'inscription administrative, les réservations aux différentes activités périscolaires seront ouvertes, dans la partie "réservations/annulations" de votre espace citoyen.

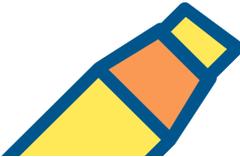


Sans cette démarche, votre enfant ne pourra pas être accepté sur l'activité.

CALCUL DU QUOTIENT FAMILIAL

Il s'effectue sur votre espace citoyen dans la partie "autres démarches". Le calcul doit intervenir avant le 30 septembre pour être effectif dès la rentrée.

Documents à joindre impérativement pour le calcul :

- Dernier avis d'imposition (2022 sur les revenus 2021)
 - La dernière attestation de **paiement** de la CAF
- 

LES HORAIRES

LES ECOLES

- Ecole maternelle les Cygnes : 8h35/45-11h35 - 13h35-16h45
- Ecole maternelle Raoul Riet : 8h20/30-11h30 - 13h20-16h30
- Groupe scolaire Ormesson : 8h20/30-11h30 - 13h20-16h30

LES ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

		RIET	LES CYGNES	ORMESSON
Accueil du matin		De 7h30 à 8h15	De 7h30 à 8h30	De 7h30 à 8h15
Pause méridienne		De 11h20 à 13h20	De 11h45 à 13h45	De 11h20 à 13h20
Accueil du soir		De 16h30 à 19h	De 16h45 à 19h	De 16h30 à 19h
		Vous pouvez récupérer vos enfants à partir de 17h		
Etudes surveillées				De 16h30 à 18h
Post-activités				De 18h à 19h
Mercredi	Prise en charge	Entre 7h30 et 9h		
	Départ	Entre 13h30 et 13h45 (demi-journée) ou entre 16h30 et 19h (journée complète)		
Vacances	Arrivée	Entre 7h30 et 9h		
	Départ	Entre 16h30 et 19h		



LES ACTIVITÉS PROPOSÉES DANS LES ÉCOLES

SUR LA PAUSE MÉRIDIDIENNE :

POUR LES MATERNELLES :

- Lire et faire lire
- Espace de motricité
- Jeux

POUR LES ÉLÉMENTAIRES :

- Atelier robotique
- Atelier magie
- Atelier culture chinoise
- Ludothèque
- Espace Snoezelen

(un espace d'activité dédié à l'exploration sensorielle, à la détente et au plaisir, qui permet de stimuler les 5 sens)

POST-SCOLAIRES :

- Fun English & Mandarin : junfan@funencn.com
- Cours d'anglais : Peep95880@gmail.com
- Cours d'échecs : aapeenghien@gmail.com

Pour les activités post-scolaires, il convient de prévoir le gouter des enfants.





CALENDRIER DE RESERVATION DES ACTIVITES

ANNEE SCOLAIRE 2022-2023

Accueils de loisirs | Stages Multisports | Stages nautiques |

VACANCES	PERIODES D'INSCRIPTIONS
Vacances d'Automne : Du 24 octobre au 4 novembre 2022	Du 19 septembre au 2 octobre 2022
Vacances de fin d'année : Du 19 décembre 2022 au 2 janvier 2023	Du 14 au 27 novembre 2022
Vacances d'Hiver : Du 20 février au 3 mars 2023	Du 16 au 29 janvier 2023
Vacances de Printemps : Du 24 avril au 8 mai 2023	Du 20 mars au 2 avril 2023
Vacances d'Été : à partir du 7 juillet 2023	Du 30 mai au 11 juin 2023

Mercredis sports | Sessions voile

MERCREDIS SPORTS	PÉRIODES D'INSCRIPTION
Session d'automne : Du 7 septembre au 14 décembre 2022	Du 1er au 31 août 2022
Session d'hiver : Du 4 janvier au 29 mars 2023	Du 28 novembre au 18 décembre 2022
Session de printemps : Du 5 avril au 05 juillet 2023	Du 27 février au 19 mars 2023
SESSION VOILE	PÉRIODES D'INSCRIPTION
Session d'automne « mercredis voile » : Du 7 septembre au 19 octobre 2022	Du 1er au 31 août 2022
Session d'automne « vendredis voile » : Du 9 septembre au 21 octobre 2022	Du 1er au 31 août 2022
Session d'hiver « atelier du marin » (séance à terre) : 1ère session : Du 9 novembre au 14 décembre 2022 2ème session : Du 4 janvier au 15 février 2023	1ère session : Du 26 septembre au 16 octobre 2022 2ème session : Du 21 novembre au 11 décembre 2022
Session de printemps « mercredis voile » : 1ère session : Du 9 mars au 20 avril 2023 2ème session : Du 10 mai au 28 juin 2023	1ère session : Du 23 janvier au 12 février 2023 2ème session : Du 27 mars au 16 avril 2023
Session de printemps « vendredis voile » : Du 12 mai au 30 juin 2023	Du 27 mars au 16 avril 2023

Modalités d'inscriptions :⇒ Pendant la période d'inscriptions : *Directement sur votre espace citoyen*

Les inscriptions pourront être validées sous réserve d'être à jour du paiement des activités péri et extrascolaires et du dossier famille.

⇒ Après la période d'inscriptions : *Directement sur votre espace citoyen, sous réserve du dossier famille à jour, d'être à jour du paiement des activités péri et extrascolaires et des disponibilités.*

Les activités périscolaires sont réservables dès validation de l'inscription administrative par le service des Affaires Educatives.

TARIFS PERI ET EXTRA-SCOLAIRES
applicables à compter du 1er septembre 2022
Délibération n° 2022-17-15 du 30 juin 2022



LE QUOTIENT FAMILIAL

Le quotient familial est calculé en fonction des revenus annuels du foyer et de sa composition.

Il existe dix tranches et chacune correspond à un tarif différent. Toutes les activités périscolaires ne sont pas soumises au quotient familial. Le calcul se fait uniquement à la demande des parents, du 1er au 30 septembre. Il est à renouveler à chaque rentrée. En dehors de cette période, le calcul est immédiat mais n'a pas d'effet rétroactif.

Il se fait à l'accueil de l'Action Educative ou par mail à sscolaire@engghien95.fr, muni du dernier avis d'imposition et de l'attestation de paiement CAF.

Sans démarche de votre part, et conformément à l'arrêté 2004-127, le quotient communal maximum est appliqué par défaut.

Tranche QF	
de 0€ à 247€	1
de 248€ à 298€	2
de 299€ à 336€	3
de 337€ à 406€	4
de 407€ à 473€	5
de 474€ à 541€	6
de 542€ à 1000€	7
de 1001€ à 1500€	8
de 1501€ à 2000€	9
au-delà de 2000€	10



LA RESTAURATION SCOLAIRE

Q.F	Restauration	Majoration
1	1,82 €	2,18 €
2	2,04 €	2,45 €
3	2,43 €	2,91 €
4	3,09 €	3,71 €
5	3,75 €	4,49 €
6	4,19 €	5,03 €
7	4,41 €	5,29 €
8	4,52 €	5,42 €
9	4,63 €	5,55 €
10	4,75 €	5,69 €
H-C	8,82 €	8,82 €
PAI		
Commune		1,10 €
H-C		2,21 €



L'ACCUEIL DE LOISIRS LE MERCREDI ET LES VACANCES

Q.F	1/2 Journée Mercredi	Majoration	Journée Mercredi/ Vacances	Majoration/ Retard	Pénalité retard 19h
1	3,86 €	4,63 €	5,85 €	7,01 €	5,25 €
2	4,41 €	5,29 €	6,51 €	7,80 €	
3	5,19 €	6,22 €	7,61 €	9,12 €	
4	6,07 €	7,28 €	9,26 €	11,11 €	
5	8,82 €	10,58 €	12,02 €	14,42 €	
6	9,39 €	11,25 €	13,79 €	16,54 €	
7	9,60 €	11,51 €	14,45 €	17,34 €	
8	10,48 €	12,57 €	15,21 €	18,26 €	
9	11,03 €	13,23 €	15,55 €	18,66 €	
10	11,58 €	13,89 €	15,88 €	19,05 €	
H-C	19,85 €	19,85 €	33,08 €	33,08 €	



LES ACCUEILS PERI-SCOLAIRES

	Matin	Majoration	Soir	Majoration	Etudes surveillées	Majoration	Post- activité	Majoration	Pénalité retard 19h
Commune	1,64 €	1,96 €	3,26 €	3,91 €	2,17 €	2,61 €	1,64 €	1,96 €	5,25 €
Hors Commune	3,48 €	4,17 €	6,63 €	6,76 €	3,91 €	3,97 €	4,90 €	5,87 €	5,25 €

Les majorations sont appliquées lorsque l'inscription est effectuée après la période d'inscription définit en début d'année scolaire.

TARIFS EXTRA-SCOLAIRE- SPORT



SESSIONS DE VOILE DU MERCREDI/VENDREDI ET STAGES NAUTIQUES VACANCES

Voile à la séance	Majoration	Voile vacances	Majoration
7,61 €	9,13 €	38,04 €	45,64 €
15,76 €	18,91 €	76,07 €	91,29 €

L'école municipale de voile est ouverte de mars à décembre, aux jeunes de 6 à 17 ans. Des stages sont organisés pendant les vacances de printemps, d'été et d'automne, tous les après-midis de 14h à 17h. Pendant la période scolaire, des séances de voile sont mises en place, les mercredis après-midis de 14h à 17h et le vendredi soir, de 16h30 à 19h.



MERCREDIS SPORTS

Les Mercredis Sports ont pour objectif de proposer des cycles d'initiations à différentes activités sportives, en priorité à destination des enfants enghiennois scolarisés en élémentaire (CP au CM2). Chaque session propose deux séquences d'activités de cinq mercredis. L'activité est disponible à la journée ou à la demi-journée (après-midi uniquement).

Q.F	Journée (repas inclus)	Majoration	Après-midi (sans repas)	Majoration	Pénalité retard 18h
1	7,83 €	9,40 €	2,44 €	2,94 €	
2	9,21 €	11,05 €	2,88 €	3,46 €	
3	10,86 €	13,03 €	3,37 €	4,05 €	
4	12,79 €	15,35 €	5,27 €	6,32 €	
5	14,23 €	17,06 €	5,87 €	7,04 €	15,63 €
6	15,82 €	18,98 €	6,52 €	7,82 €	
7	16,65 €	19,98 €	6,90 €	8,28 €	
8	17,54 €	21,03 €	7,29 €	8,74 €	
9	17,86 €	21,43 €	7,44 €	8,93 €	
10	18,20 €	21,83 €	7,61 €	9,13 €	
H-C	36,38 €	43,66 €	15,21 €	18,26 €	



MULTISPORTS ET MINI SEJOURS

Q.F	Forfait semaine	Majoration	Accueil (8h - 9h / 17h - 18h)	Majoration
1	33,08 €	39,69 €	19,95 €	23,94 €
2	38,59 €	46,31 €		
3	44,10 €	52,92 €		
4	49,61 €	59,54 €		
5	55,13 €	66,15 €		
6	60,38 €	72,77 €		
7	66,15 €	79,38 €		
8	71,66 €	86,00 €		
9	77,18 €	92,61 €		
10	82,69 €	99,23 €		
H-C	165,38 €	198,45 €	39,90 €	47,88 €

Les stages multisports organisés par la ville sont destinés aux jeunes de 5 à 15 ans scolarisés dans les écoles élémentaires et les collèges. Ils se déroulent du lundi au vendredi durant les vacances scolaires et ont pour but la découverte de différentes activités sportives.

Des mini séjours, pendant les stages multisports, sont proposés aux enfants deux fois dans l'année.

Dégressivité Mini-séjour	Mini séjour 2j/1n	Majoration	Mini séjour 3j/2n	Majoration	Complément pour mini-séjour ski	Majoration
1 enfant	42,00 €	50,40 €	63,00 €	75,60 €	42,00 €	50,40 €
2 enfants	39,90 €		59,85 €		39,90 €	
3 enfants et plus	37,80 €		56,70 €		37,80 €	
Hors-commune	84,00 €	100,80 €	126,00 €	151,20 €	84,00 €	100,80 €

TARIFS DEGRESSIFS

(Si plusieurs enfants inscrits à la même activité)



Tarifs dégressifs		Restauration	Majoration	ALSH Mercredi 1/2 journée	Majoration	ALSH Mercredi/Vacances	Majoration/Retard d'inscription	Mercredis Sports Journée	Mercredis Sports 1/2 journée	Multisports
QF1	1	1,82 €	2,18 €	3,86 €	4,63 €	5,85 €	7,01 €	7,83 €	2,44 €	33,08 €
	2	1,71 €	2,05 €	3,75 €	4,53 €	5,73 €	6,88 €	7,44 €	2,33 €	31,43 €
	3+	1,60 €	1,92 €	3,64 €	4,41 €	5,63 €	6,75 €	7,05 €	2,20 €	29,77 €
QF2	1	2,04 €	2,45 €	4,41 €	5,29 €	6,51 €	7,80 €	9,21 €	2,88 €	38,59 €
	2	1,93 €	2,32 €	4,31 €	5,19 €	6,39 €	7,68 €	8,75 €	2,74 €	36,66 €
	3+	1,82 €	2,18 €	4,19 €	5,07 €	6,29 €	7,54 €	8,30 €	2,60 €	34,73 €
QF3	1	2,43 €	2,91 €	5,19 €	6,22 €	7,61 €	9,12 €	10,86 €	3,37 €	44,10 €
	2	2,32 €	2,78 €	5,07 €	6,11 €	7,50 €	9,00 €	10,32 €	3,21 €	41,90 €
	3+	2,21 €	2,65 €	4,97 €	6,00 €	7,39 €	8,86 €	9,78 €	3,03 €	39,69 €
QF4	1	3,09 €	3,71 €	6,07 €	7,28 €	9,26 €	11,11 €	12,79 €	5,27 €	49,61 €
	2	2,98 €	3,57 €	5,95 €	7,17 €	9,16 €	10,98 €	12,15 €	5,01 €	47,13 €
	3+	2,87 €	3,44 €	5,85 €	7,06 €	9,04 €	10,85 €	11,51 €	4,75 €	44,66 €
QF5	1	3,75 €	4,49 €	8,82 €	10,58 €	12,02 €	14,42 €	14,23 €	5,87 €	55,13 €
	2	3,64 €	4,37 €	8,72 €	10,48 €	11,91 €	14,29 €	13,51 €	5,58 €	52,37 €
	3+	3,53 €	4,23 €	8,60 €	10,36 €	11,80 €	14,15 €	12,80 €	5,28 €	49,61 €
QF6	1	4,19 €	5,03 €	9,38 €	11,25 €	13,79 €	16,54 €	15,82 €	6,52 €	60,64 €
	2	4,08 €	4,89 €	9,26 €	11,14 €	13,67 €	16,40 €	15,03 €	6,20 €	57,60 €
	3+	3,97 €	4,77 €	9,16 €	11,03 €	13,57 €	16,28 €	14,25 €	5,87 €	54,58 €
QF7	1	4,41 €	5,29 €	9,60 €	11,58 €	14,45 €	17,34 €	16,65 €	6,90 €	66,15 €
	2	4,31 €	5,16 €	9,48 €	11,47 €	14,23 €	17,06 €	15,82 €	6,55 €	62,84 €
	3+	4,19 €	5,03 €	9,38 €	11,36 €	14,01 €	16,28 €	14,98 €	6,22 €	59,54 €
QF8	1	4,53 €	5,43 €	10,48 €	12,57 €	15,21 €	18,26 €	17,54 €	7,29 €	71,66 €
	2	4,41 €	5,29 €	10,36 €	12,46 €	14,77 €	17,72 €	16,66 €	6,92 €	67,81 €
	3+	4,31 €	5,16 €	10,26 €	12,35 €	14,33 €	17,20 €	15,78 €	6,55 €	64,50 €
QF9	1	4,63 €	5,55 €	11,03 €	13,23 €	15,55 €	18,66 €	17,86 €	7,44 €	77,18 €
	2	4,53 €	5,43 €	10,92 €	13,13 €	15,11 €	18,12 €	16,97 €	7,08 €	73,32 €
	3+	4,41 €	5,29 €	10,80 €	13,01 €	14,67 €	17,60 €	16,08 €	6,71 €	69,46 €
QF10	1	4,75 €	5,69 €	11,58 €	13,89 €	15,88 €	19,05 €	18,20 €	7,61 €	82,69 €
	2	4,63 €	5,55 €	11,47 €	13,79 €	15,44 €	18,52 €	17,28 €	7,22 €	78,55 €
	3+	4,53 €	5,43 €	11,36 €	13,67 €	14,89 €	17,86 €	16,37 €	6,85 €	74,42 €

DIRECTION DE L'ACTION EDUCATIVE

☎ : 01.34.28.45.45

✉ : sscolaire@enghien95.fr

Du lundi au vendredi de 8h30-12h00



Philippe SUEUR

Maire d'Enghien-les-Bains
1er Vice-président du Conseil
départemental du Val d'Oise

Véronique FERIEN

Adjointe au Maire
déléguée au Scolaire, Périscolaire,
Enfance et Petite Enfance

Yael SOUSSAN

Conseillère municipale
déléguée aux Affaires Scolaires

&

La Direction de l'Action Educative
vous souhaite une

**BONNE
RENTRÉE**

